

# COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS



**OPTIMA Advisory**

**Juin 2022**

## **SOMMAIRE :**

- 1) *DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU*
- 2) *DROITS DE L'HOMME ET ÉGALITÉ*
- 3) *CONDITIONS DE TRAVAIL*
- 4) *RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT*
- 5) *LUTTE CONTRE LA CORRUPTION*

## I) DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU

*Le développement de OPTIMA Advisory s'appuie sur ses ambitions de bâtir un écosystème ouvert, riche de ses différences où l'ensemble des stakeholders se sentent bien.*

*Cette année encore, OPTIMA Advisory est fier de renouveler son engagement à appliquer et promouvoir les principes du Pacte Mondial des Nations Unies auquel nous avons souscrit depuis 2018.*

*Entreprise éco-responsable, nous accordons chez OPTIMA Advisory, une place de choix à la réduction de notre impact sur l'environnement, au respect des droits de l'Homme, à la bonne gouvernance et à la mise en place de conditions de travail appropriées.*

*Ce rapport a vocation de présenter les actions conduites - en communion avec nos collaborateurs- et les objectifs ambitieux et réalistes que nous nous fixons.*

*Alain Patrice Ngaleu  
Managing Director*



Depuis notre création en 2017, OPTIMA Advisory a mis en pratique un ensemble de mesures et bonnes pratiques cohérentes avec les objectifs du développement durable, avec notre vision et avec les enjeux du Pacte Mondial des Nations Unies.

Au sein d'OPTIMA Advisory, le respect des droits de l'homme, d'égalité, d'une gouvernance saine et d'un environnement de travail épanouissant ne sont pas le seul résultat d'obligations légales. Ils sont des enjeux stratégiques actuels et futurs au service de notre raison d'être qui est de « Bâtir ensemble un écosystème durable et générateur de valeur pour nos clients, nos collaborateurs, pour la société qui s'appuie sur nos forces internes pour dépasser nos objectifs de manière éthique et sans nuire aux autres ».

Des engagements et pratiques qui nous ont valu une médaille d'Argent de l'auditeur indépendant Ecovadis (audit de fin 2020).

## **II) DROIT DE L'HOMME ET EGALITE**

- ✓ Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.
- ✓ Principe 2: Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

Nous sommes vigilants au respect des Droits de l'Homme en France et à l'étranger dans le cadre de nos relations avec nos fournisseurs et nos sous-traitants. Nous nous engageons toujours à respecter les lois et réglementations en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités. Nous respectons les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (édités par l'ONU en 1948) et des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui intègrent :

- Un parcours des salariés fondés sur les compétences garantissant l'égalité des chances
- L'attribution d'un salaire et d'un temps de travail décent en versant un salaire minimum satisfaisant les besoins fondamentaux, et respectant les réglementations des pays où ils exercent, en termes d'heures de travail et de temps de repos. ...

En termes d'actions,

- 1) En 2021 plusieurs actions de formations ont été animées en interne. OPTIMA Advisory a également financé la préparation et l'examen de « certification AMF » pour 4 collaborateurs volontaires, poursuivant ainsi notre implication dans la formation, visant à donner des chances d'évolution, de développement à tous les collaborateurs.



*Séance de formation et de développement des collaborateurs pour donner des chances d'évolution à TOUS.*

2) OPTIMA Advisory a recruté 2 alternants, contribuant ainsi à l'apprentissage des plus jeunes. Par ailleurs, deux Managers OPTIMA Advisory ont dédié du temps pour aller au sein de l'Ecole de Commerce SKEMA Business School afin de partager sur leur parcours, contribuer bénévolement à orienter les étudiants et à les préparer à une insertion dans le marché du travail.



*Deux Managers d'OPTIMA Advisory partageant avec les étudiants de SKEMA Business School pour contribuer à leurs orientations et à leur développement.*

### III) CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Principe 3: Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- ✓ Principe 4: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- ✓ Principe 5: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- ✓ Principe 6: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Au sein d'OPTIMA Advisory, nous respectons des principes qui intègrent :

- L'absence de discrimination : aucune exclusion ne doit être fondée sur la couleur, le sexe, l'âge, la langue, la religion, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'origine nationale ou sociale, l'opinion, ou le handicap.
- L'interdiction du recours aux mauvais traitements des collaborateurs. Ceci incluant l'interdiction de toute pratique d'esclavage moderne et de traite d'êtres humains.
- L'élimination du travail des enfants.

Le développement de OPTIMA Advisory s'appuie et s'appuiera toujours sur ses multiples forces internes, sur la diversité des expériences antérieures, sur la diversité des ambitions, des cultures, des générations qui composent le cabinet et qui sont une réelle source de

compétitivité, de progrès et d'innovation. Nous bâtissons un écosystème ouvert et riche de ses différences.

### En termes d'actions,



- 1) Une coach parle aux Collaborateurs d'OPTIMA au sujet d'égalité, de diversité, de parcours atypiques, des doubles passions et des slasheurs.

- 3) Dans le souci de bien traiter les collaborateurs, plusieurs challenges sportifs conviviaux et inclusifs ont été organisés.



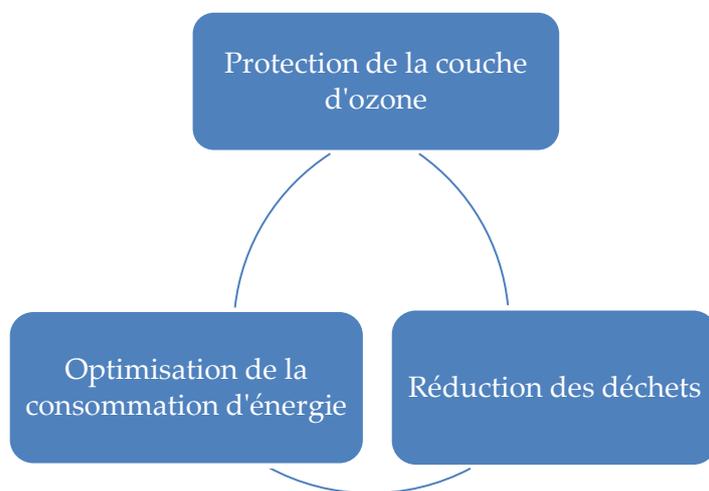
- ✓ 6 collaborateurs de l'équipe MRF d'OPTIMA Advisory ou lorsque « Travail » et « Fun » se conjuguent.
- ✓ 22 collaborateurs participent à une initiation au Golf lors d'un séminaire à Deauville, France.
- ✓ Challenge « KohLanta » effectué par 24 collaborateurs OPTIMA Advisory au Touquet, France.

- 4) L'écoute des salariés a été préservée au sein de l'entreprise. Lors du séminaire de Juin 2021, de la réunion de fin d'année de fin novembre 2021 et à plusieurs autres occasions, les collaborateurs ont été invités à évoquer ensemble des sujets liés à l'équilibre vie privée / vie professionnelle ; liés aux doubles passions ; liés aux risques psychosociaux.

#### IV) *RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT*

##### En termes d'actions RSE,

Notre démarche se veut responsable depuis l'emplacement même de notre siège social chez WOJO, des bureaux privatifs dans un grand immeuble de travail partagé. Une bonne alternative pour une jeune entreprise comme la nôtre, qui permet à la fois de mutualiser un grand nombre de services à l'instar de l'eau et de l'électricité et par la même occasion de faire un pas vers notre objectif de contribuer à protéger notre environnement.



Nous avons amélioré notre performance environnementale notamment grâce à l'engagement de nos collaborateurs internes et externes et à une forte implication du top management.

Les avancées ont surtout été sensibles au niveau des bonnes pratiques et la récente crise sanitaire, nous avons contribué à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Par rapport à 2018, nous avons :

- Réduit nos émissions de CO2 liées à la consommation d'énergie et d'eau ;
- **Mise en place d'une newsletter interne partageant des bonnes pratiques**
- Généralisé la pratique des éco-impressions et sauvé plus de 10000 papiers et plus de 12 cartouches d'encre par an ;
- Sensibilisé les collaborateurs à la consommation d'énergie
- Diminué notre impact carbone grâce à la réduction du nombre de déplacement par la pratique du télétravail et par le fait d'encourager l'utilisation des transports en commun

- Limité la production de déchets par la diminution de l'utilisation des papiers et l'utilisation des sacs responsables
- Encouragé la pratique du tri sélectif en mettant à disposition des poubelles de tri
- Utilisé des ordinateurs portables plutôt que des ordinateurs fixes, ce qui permet de réaliser une économie de 80 watts par minute de recherche sur internet
- Réduit les équipements inutiles en proposant aux managers de payer leurs abonnements téléphoniques contre l'utilisation de leur téléphone personnel à des fins professionnelles ;
- Mis en place le partage de fichiers afin de réduire le nombre d'envois et le nombre de pièces jointes



- ✓ OPTIMA Advisory effectue un don à l'Association ALADIN en faveur des enfants malades du CHU de Bordeaux, France.

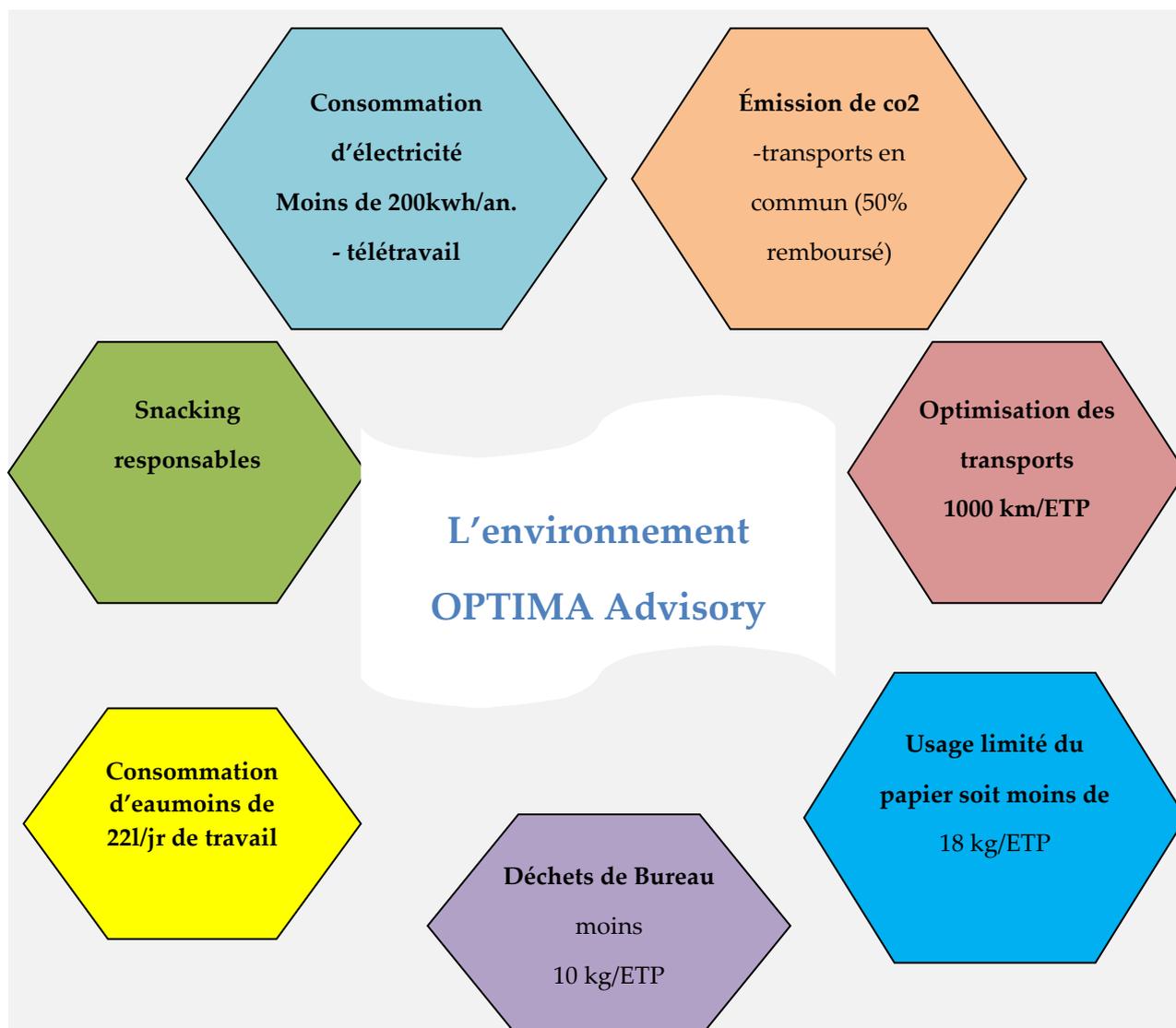


- ✓ Newsletter interne « RSE & Gouvernance » partageant des bonnes pratiques aux collaborateurs (eau, consommation d'énergie, gestion du stress, ...)

## D'autres perspectives d'amélioration sont ouvertes en termes d'activités numériques...

Au vu des récentes études qui montrent que le numérique aussi a un impact sur l'environnement, l'idée serait d'adopter progressivement et dans une démarche d'amélioration de notre rapport à l'environnement, une utilisation responsable du numérique au sein de notre entreprise horizon 2024. Cela commence par des bonnes pratiques telles que :

- L'adoption des équipements qui durent plus longtemps,
- Actualiser plutôt que remplacer les équipements en essayant de réparer le matériel avant de changer,
- Des achats IT responsables en choisissant des écolabels
- Le nettoyage régulier des serveurs pour diminuer la consommation d'énergie
- Réduire la consommation de produits jetables par exemple lors des OptiClub
- Sensibiliser et communiquer davantage



## V) LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- ✓ Le principe invite les entreprises à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Au sein d'OPTIMA Advisory, nous nous engageons à lutter contre les pratiques illicites. Dans nos agissements, nous partageons une culture de transparence où les relations ne sont pas dénaturées par des cadeaux, arrangements empêchant l'une des parties d'être libre dans sa prise de décision. On continue à préserver notre indépendance dans nos relations économiques ; à respecter nos partenaires ; à privilégier des relations de confiance avec des entreprises ; à pratiquer l'achat responsable avec le mieux-disant.

Notre charte éthique est disponible et elle est présentée à l'occasion de l'intégration des nouveaux collaborateurs.